

ALLIANCE POUR LES ENTREPRISES DURABLES



Accélérons la Durabilité des Entreprises Suisses

L'engagement de la Suisse en faveur du développement durable est ancré dans la Constitution fédérale. Cette dernière sert de guide pour de nombreuses mesures publiques et influence son action aux niveaux national et international. De plus, depuis 2015, l'Agenda 2030 pour le développement durable est un catalyseur important. En Suisse, il manque aux entreprises des directives claires ou un guide pour les aider à aligner leurs modèles économiques sur les objectifs énoncés dans la Constitution suisse, dans l'Agenda 2030, ainsi qu'avec les derniers développements juridiques européens et mondiaux. Ce cadre devrait prendre en compte l'engagement environnemental et social de la Suisse aux niveaux national et international et promouvoir des modèles économiques qui contribuent à une économie résiliente et équitable. Voici les éléments clés de cette initiative :

Nous plaillons pour la création d'un cadre juridique pour identifier et reconnaître les "entreprises durables" sur la base d'un ensemble de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. Ces critères doivent être alignés sur les normes et lois européennes et internationales.

Une "entreprise durable" en Suisse, telle que prévue dans notre cadre juridique proposé, intègre les critères ESG dans sa mission, évalue l'impact sur les parties prenantes, respecte des normes éthiques et anti-corruption, respecte les droits de l'homme, dispose de stratégies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'impact environnemental, garantit un lobbying transparent compatible avec la raison d'être de l'entreprise, offre des conditions de travail équitables, promeut la diversité dans la direction de l'entreprise et contribue activement au bien-être de la communauté. L'entreprise doit publier un rapport annuel sur la durabilité et se soumettre à un audit externe pour s'assurer qu'elle répond à un ensemble de normes minimales sur la base des 9 domaines clés mentionnés ci-dessus.

Le cadre juridique volontaire récompensera et reconnaîtra les entreprises qui effectuent proactivement la transition vers la durabilité, et ce, grâce à divers mécanismes incitatifs. Au lieu de punir les entreprises, nous souhaitons les soutenir, les encourager et les guider.

En introduisant un système basé sur les modèles existants en Italie, en France et en Espagne, mais adapté spécifiquement au contexte suisse, nous souhaitons renforcer le marché suisse et son pouvoir d'innovation.

Nous accueillons chaleureusement tout individu ou organisation, à rejoindre notre mouvement pour une société améliorée, une économie plus durable et la protection de notre précieuse planète. Il est temps de s'unir pour ancrer la durabilité au cœur de la culture d'entreprise suisse.

Nous pensons que de nombreuses entreprises ont déjà des engagements en matière de durabilité et de responsabilité sociale. Un cadre juridique peut toutefois faciliter considérablement cette transition. Il fournirait non seulement des directives claires et des critères de réussite, mais aussi des systèmes incitatifs ciblés et une action collective pour relever les défis qu'aucune entreprise ne peut affronter seule. Ce cadre deviendrait un "incubateur" pour les pratiques commerciales durables en Suisse.

Signez le Manifeste pour la reconnaissance juridique des entreprises durables.

ALLIANCE POUR LES ENTREPRISES DURABLES



Réunir les personnes, la prospérité et l'environnement

Le passage à un mode économique durable est une excellente opportunité économique pour les entreprises, notamment à la lumière des nouvelles réglementations européennes et internationales. Les entreprises ayant une vision à long terme bénéficient d'une évaluation solide de leur performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Elles seront ainsi en mesure de gérer les risques et de développer des plans d'action pour atteindre les objectifs de durabilité. Cela leur donnera également un avantage concurrentiel pour attirer les futurs talents et profiter du pool croissant d'investissements ESG.

Notre cadre juridique proposé pour la reconnaissance des entreprises durables n'a pas pour but de remplacer les labels privés existants axés sur la durabilité ou les évaluations globales de la durabilité. Au contraire, il vise à les compléter en établissant un minimum de critères de durabilité. Alors que les labels privés abordent souvent des aspects plus spécifiques de la durabilité, notre cadre établit des normes et des directives de transparence de base et intersectorielles. Les certificats et les labels iront au-delà de ces exigences minimales et permettront donc une différenciation supplémentaire.

Nous sommes conscients du rôle central de la politique et de la réglementation pour orienter les entreprises suisses vers la durabilité. Cette initiative vise à faire plus que simplement vérifier les efforts existants des entreprises en matière de durabilité ; elle sert de boussole pour les entreprises qui souhaitent intégrer la durabilité dans leurs activités principales. Ensemble, nous avons le potentiel de provoquer des changements durables qui renforceront notre économie et protégeront notre planète.

Faisons accélérer la durabilité des entreprises suisses.

Signez le Manifeste

[Page de signature](#) : Rejoignez un mouvement qui construit une économie résiliente au service d'un futur souhaitable.

Liens utiles

[Étude comparative du droit "Entreprises à but durable" de la faculté de droit de l'Université de Genève](#)

[Policy Paper de l'Alliance](#)

Contact

policyteam@blab-switzerland.ch

+41 58 510 77 10

alliance-sustainable-enterprises.ch

Suivez-nous sur

[in](#) Alliance for Sustainable Enterprises

[@](#) alliance_sust_enterprises